

POLITIQUE DES AÎNÉS



Présente
pour les
aînés

MRC 
de Pierre-De Saurel



Ville de
Saint-Joseph-de-Sorel

Mot du maire

Depuis maintenant deux décennies, un changement important s'exerce dans nos municipalités. Nous savons tous que la réalité de nos aînés change collectivement et que nous devons mieux définir nos interventions. Autant à Saint-Joseph-de-Sorel qu'ailleurs, nos aînés se doivent d'être au centre de nos préoccupations.

Le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Sorel a comme mission de s'adapter aux nouvelles réalités de nos aînés. Notre Politique des aînés et notre plan d'action constitueront des outils indispensables à l'évolution de notre communauté.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées dans l'élaboration de notre Politique des aînés et un merci particulier est également adressé au ministère de la Famille, au Carrefour action municipale et famille ainsi qu'à la MRC de Pierre-De Saurel.

Merci à toutes et à tous.

Olivar Gravel
Maire





Mot du responsable des questions familiales et aînées

Le rôle du responsable des questions familiales et aînées consiste à affirmer la volonté politique de prendre en compte la réalité que vivent nos aînés, parce que cette réalité relève des compétences municipales, que ce soit dans l'administration, les projets ou dans le développement du milieu de vie.

Notre comité local MADA, formé de membres du conseil municipal et de plusieurs aînés, nous a permis de réaliser la démarche menant à l'adoption de notre Politique des aînés. Lors d'une rencontre publique, soixante-dix aînés nous ont permis de prendre connaissance de leurs besoins et de confirmer notre vision de la situation actuelle. Par cette démarche, il nous sera possible d'élaborer un plan d'action qui répondra à leurs besoins.

Par le passé, le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Sorel s'est toujours préoccupé du bien-être de ses aînés. Avec la Politique des aînés, ces derniers prendront davantage plaisir à faire partie de notre communauté.

Jacques Renaud
Conseiller municipal et responsable
des questions familiales et aînées



Le comité local MADA

Pour réaliser une politique des aînés spécifique à notre milieu, nous nous devons de former un comité soucieux de l'importante place que prennent les aînés à Saint-Joseph-de-Sorel.

Ce comité était formé de membres du conseil municipal de même que de citoyennes et de citoyens actifs auprès des organismes de notre milieu. À nos réunions, leurs opinions et interventions ont été constructives et pertinentes. Ces personnes s'impliquent dans notre communauté et plusieurs d'entre elles ont été nommées « bénévoles de l'année » à Saint-Joseph-de-Sorel.

Vos amis, nos aînés, vous disent merci.

Du conseil municipal :

M. Olivar Gravel, maire
M. Jacques Renaud, RQFA
M. Vincent Deguise, conseiller municipal
M. Serge Baron, conseiller municipal
Mme Francine Parenteau,
conseillère municipale

Nos citoyennes et citoyens :

Mme Monique Thibault
Mme Andréa Bardier
Mme Louise Pontbriand
Mme Ginette Richard
M. Jean-Gilles Valois
Mme Yolande Joly (substitut)

Préambule

Au cours des dernières années, la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel a mis au cœur de ses préoccupations les familles par l'adoption d'une politique familiale. Conscient que, tout comme ailleurs au Québec, la population de Saint-Joseph-de-Sorel est vieillissante, le conseil municipal a décidé en 2013 de se lancer dans une démarche ayant pour objectif l'adoption d'une politique des aînés. Force est de constater que les aînés font partie intégrante de la population de Saint-Joseph-de-Sorel et qu'ils jouent un rôle majeur dans l'animation de notre milieu.

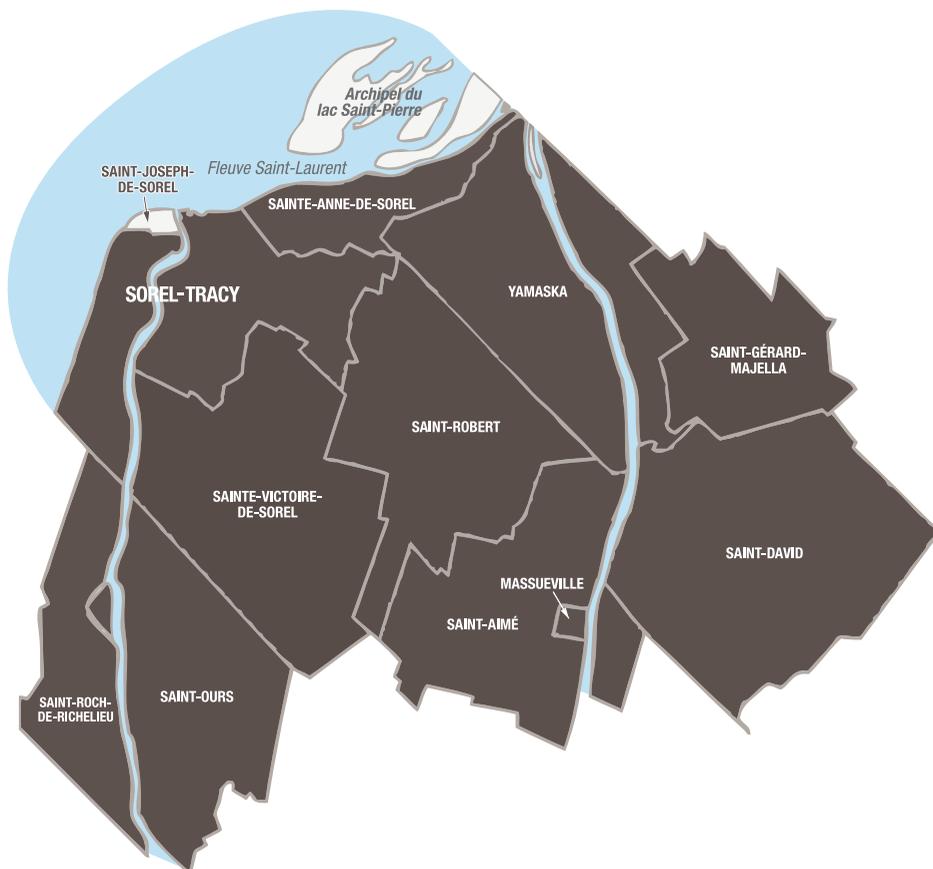
Dans le cadre de la démarche MADA, le comité local a eu l'occasion de rencontrer plus de soixante-dix aînés lors d'une consultation

citoyenne. Plusieurs d'entre eux ont reconnu positivement le travail effectué par leurs élus municipaux pour redonner à la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel ses lettres de noblesse. Ils étaient fiers de la réfection de nos rues et de la féerie de nos décors illuminés en période des fêtes. Ils étaient aussi fiers de l'embellissement et de l'entretien hors pair des parcs et des espaces verts de leur ville. De plus, les actions horticoles offertes par la Ville à ses citoyens sont toujours grandement appréciées. Les services municipaux sont personnalisés, ce qui facilite la tâche de nos aînés.

Les besoins de nos aînés sont évidents. Le conseil municipal en est conscient et la volonté d'améliorer la situation est omniprésente.

Portrait de nos aînés

Saint-Joseph-de-Sorel est une ville de 1 677 habitants. Elle est très industrialisée et la population est vieillissante comme dans l'ensemble du Québec. Il fut un temps où nous avions sur notre territoire de petits commerces qui permettaient à nos aînés de se procurer les articles nécessaires à leur bien-être. Comme dans d'autres municipalités, ces commerces de proximité ont fait place aux grandes surfaces qui se sont établies dans les villes-centres, nécessitant alors un véhicule pour nos aînés pour pouvoir s'y déplacer. De plus, notre église, qui logeait plusieurs associations, a passé sous le pic des démolisseurs. Cela a provoqué l'exode de nos organismes. Nous avons perdu un véritable milieu de vie pour nos aînés. Le conseil municipal a tenté de remédier à la situation en déménageant dans ses locaux le plus d'organismes possible. Tâche qui s'est réalisée en partie.



Portrait de nos aînés

Le défi dont font face nos élus est de rapatrier nos organismes communautaires sur notre territoire afin de créer un sentiment d'appartenance et un pôle de vie propre à Saint-Joseph-de-Sorel, ce qui nécessitera du temps, de la planification et des ressources financières importantes. D'ailleurs, le manque de lieux de rassemblement pour nos organismes fut nommé à plusieurs reprises lors de la rencontre citoyenne. Il s'agit d'une préoccupation importante tant pour les élus que pour les citoyens.

Lors du dernier recensement de 2011, la population de Saint-Joseph-de-Sorel était de 1 677 habitants. En 2006, elle était de 1 686. Elle a connu une baisse de 0,5 %.

Le taux d'accroissement projeté pour les dix prochaines années, pour la population de 65 ans et plus, est de 37,5 %. Afin de favoriser le maintien de nos aînés dans notre communauté, il sera important que notre Ville tienne compte de cette augmentation. Les aînés représentent près de 20,7 % de la population de Saint-Joseph-de-Sorel, l'âge médian de la population étant de 45,6 ans.

Sur le territoire de Saint-Joseph-de-Sorel se trouve un grand nombre de logements privés, soit un total de 941. De ces logements, 851 sont occupés par des résidents habituels. De plus, nous devons composer avec une forte densité, puisque la ville possède 1 216,8 habitants par km².

LA RÉPARTITION DE LA POPULATION DE SAINT-JOSEPH-DE-SOREL SELON LES GROUPES D'ÂGE ET LE SEXE

GROUPES D'ÂGE	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Population totale selon l'âge	840	835	1 680
50 à 54 ans	75	65	145
55 à 59 ans	65	85	150
60 à 64 ans	60	65	125
65 à 69 ans	55	60	120
70 à 74 ans	40	35	70
75 à 79 ans	35	30	65
80 à 84 ans	10	25	35
85 ans et plus	10	15	25



La superficie totale du territoire est de 1,38 km². À Saint-Joseph-de-Sorel, près de 60 % des personnes âgées de 75 ans et plus vivent seules.

Le revenu médian de nos habitants de 65 ans et plus est de 17 012 \$ par année. Parmi les 65 ans et plus, 58,1 % n'ont aucun diplôme scolaire et seulement 3,2 % ont un diplôme universitaire.

Également, lors de la consultation citoyenne, nous avons pu observer qu'il faut davantage

informer nos aînés afin de leur permettre de participer aux nombreuses activités offertes par la Ville, permettant ainsi de briser l'isolement.

Finalement, pour que nos aînés puissent apprécier pleinement tous les lieux publics de notre ville, nous devons améliorer la sécurité sur le territoire. De plus, il faut croire en la capacité de nos aînés de prendre leur avenir en main en leur donnant tout le soutien nécessaire à l'atteinte de leurs buts.

Les fondements de la Politique des aînés

DÉFINITION DE L'AÎNÉ

Il est difficile de bien définir l'aîné. Il existe une multitude de profils de l'aîné : retraité, actif au travail, grand-parent, autonome ou non. Chacun est appelé à contribuer dans la mesure de ses capacités au développement de la société. L'aîné est considéré comme un pilier à l'intérieur de la dynamique familiale et dans notre société.

NOTRE MISSION

Par la mise en place de la Politique des aînés, la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel s'engage à privilégier une démarche globale qui intègre le réflexe « Penser et agir aînés » à l'intérieur de la culture organisationnelle de ses administrations municipales. Il s'agit d'une politique générale qui inclut l'ensemble des actions et des services qui sont destinés à assurer le bien-être des aînés.

Ceci étant établi, il convient de spécifier que cette politique est réalisée en complémentarité de la Politique familiale déjà en vigueur sur le territoire.

Tous les membres du conseil municipal de Saint-Joseph-de-Sorel et du comité local MADA reconnaissent l'importance du rôle de l'aîné au cœur de la famille et de la municipalité.

VALEURS

- Accueil ;
- Entraide et solidarité ;
- Équité ;
- Implication citoyenne ;
- Respect de la personne et du bien commun.



Principes directeurs

La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel désire s'offrir une vision d'ensemble quant aux interventions actuelles afin d'en évaluer les retombées réelles et futures. Il lui sera ainsi possible d'offrir aux aînés un milieu de vie qui favorisera leur épanouissement.

- Intégrer nos aînés à la collectivité en respectant les principes d'identité, de diversité, d'autonomie et de responsabilité ;
- Encourager le partenariat entre notre municipalité et les organismes afin de réaliser des actions favorables à nos aînés ;
- Être à l'écoute de nos aînés et encourager leur participation afin de maintenir, adapter et améliorer nos services municipaux pour répondre à leurs besoins ;
- Favoriser la création de liens intergénérationnels ;
- Informer nos aînés des loisirs et des services municipaux qui sont à leur disposition ;
- Maintenir le plus longtemps possible nos aînés dans notre municipalité ;
- Mettre en valeur l'expérience de nos aînés afin d'en faire profiter les générations à venir ;
- Promouvoir de saines habitudes de vie et de loisirs actifs pour maintenir la santé globale de nos aînés ;
- Faire évoluer notre Politique des aînés en fonction des besoins futurs de nos aînés.

Axes d'intervention

Plusieurs compétences sont dévolues à la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel. Parmi celles-ci :

1. L'administration municipale ;
2. L'aménagement du territoire et l'habitation ;
3. La sécurité ;
4. L'environnement ;
5. Le transport ;
6. Les loisirs, la culture et la vie communautaire.

Ces compétences constituent les axes d'intervention qui seront privilégiés dans l'application de la Politique des aînés. C'est autour de ces axes que le plan d'action de la municipalité s'est élaboré.



Conclusion

La Politique des aînés permettra à la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel d'orienter ses actions à l'égard de ses aînés. Il nous faut retenir que nos aînés sont tous différents. Certains apprécient la tranquillité de leur logement ou d'un fauteuil au coin du feu, pour d'autres, la présence d'amis est l'occasion de s'épanouir dans leur activité favorite, mais tous ont un point en commun : vivre dans un milieu qui leur est sécuritaire, invitant et qui favorise leur destinée.

Pour construire un milieu de vie répondant à leurs aspirations, l'implication de nos aînés est essentielle pour la réussite de la Politique des aînés.

Bibliographie

Beaudry-Godin M. (2014), profil démographique et socioéconomique des aînés de la MRC de Pierre-De Saurel. *Portfolio thématique* Longueuil : Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie. Direction de santé publique. Surveillance de l'état de santé de la population. Statistiques Canada, profil recensement.

Statistique Canada. 2012. Saint-Joseph-de-Sorel, Québec (Code 2453050) et Québec (Code 24) (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2011, produit n° 98-316-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 24 octobre 2012.

Remerciements

- Au comité local MADA de Saint-Joseph-de-Sorel ;
- À nos aînés qui ont participé à la rencontre citoyenne de Saint-Joseph-de-Sorel ;
- À tous les RQFA de la MRC de Pierre-De Saurel ;
- À Mme Véronique Massé, coordonnatrice à la politique familiale et des aînés de la MRC de Pierre-De Saurel ;
- À M. Vincent Deguise pour avoir agi à titre de RQFA suppléant ;
- Au personnel du secrétariat de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel ;
- À Communagir, au ministère de la Famille et au Carrefour action municipale et famille.

Secrétariat aux aînés, ministère de la Santé et des Services sociaux. *Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés*. Édition 2013-2014. La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux, gouvernement du Québec, 2013.

THÉRIAULT, Myriam et Sonia RACINE. 2014, Démarche « Ensemble avec tous nos aînés » : rapport final, Communagir, Montréal, 144 p.



Crédits

TEXTES

Jacques Renaud
Vincent Deguise

PHOTOGRAPHIES

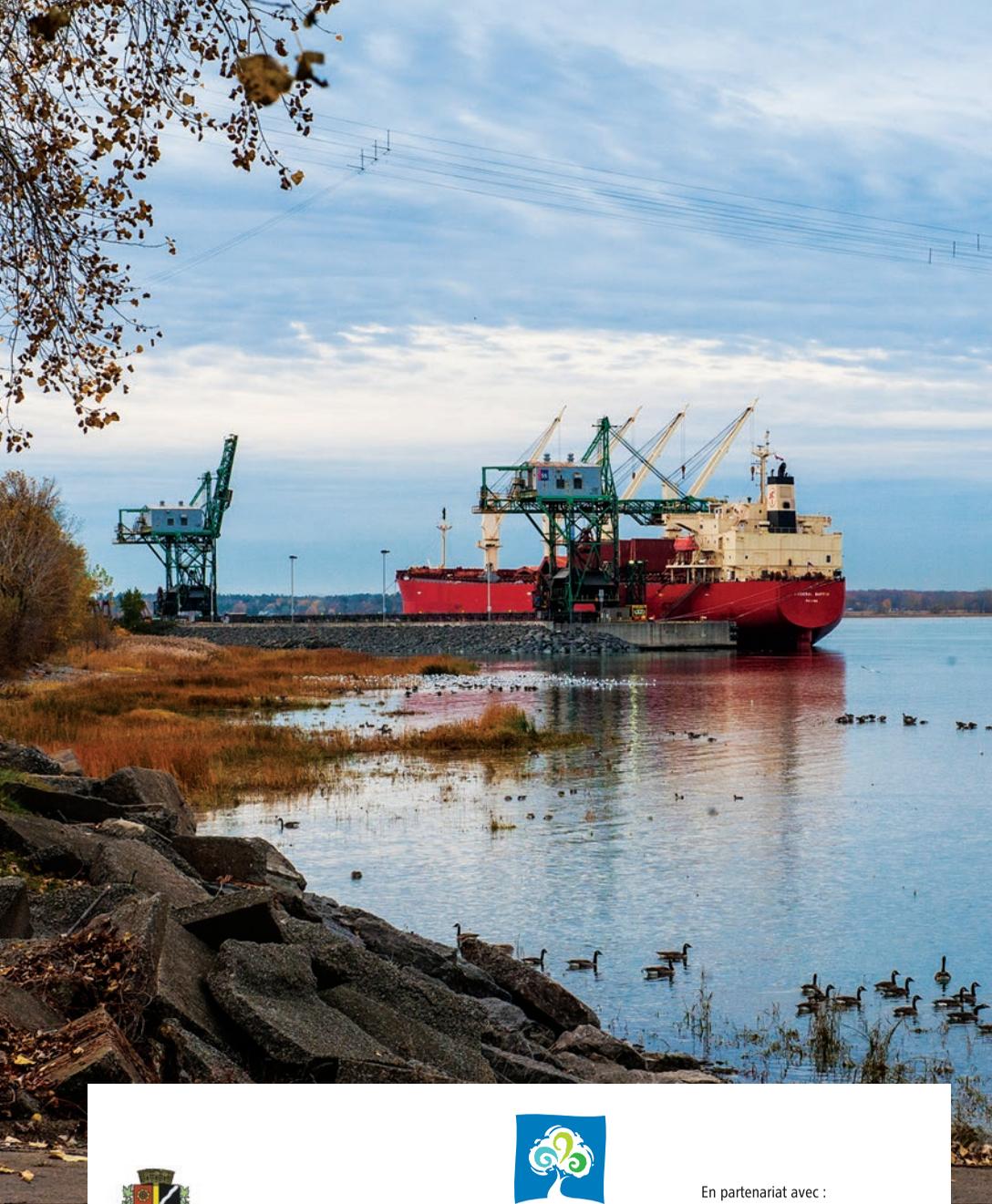
NathB photographe
Philippe Manning

RÉVISION LINGUISTIQUE

Chantal Chapdelaine

GRAPHISME

Cournoyer communication marketing



Ville de
Saint-Joseph-de-Sorel



Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :

Famille
Québec 